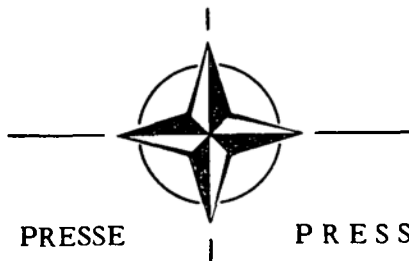


O T A N



N A T O

SERVICE DE PRESSE

PRESS SERVICE

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, PARIS, XVI - Téléphone : KLEber 50-20

COMMUNIQUE DE PRESSE (63) 5

Pour diffusion immédiate
lundi 16 septembre 1963CONTRAT POUR LA PRODUCTION DE SIMULATEURS DE VOL

Le gouvernement français, agissant au nom du Comité Directeur de l'Avion Patrouilleur Maritime de l'OTAN, a remis une lettre initiale de contrat à la Société General Precision Inc. pour deux simulateurs de vol de l'Avion Patrouilleur Maritime de l'OTAN Bréguet 1150 "Atlantic". Cet appareil avait été retenu par l'OTAN en 1959 et cinq pays de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord participent au programme "Atlantic". Ces pays sont la Belgique, la France, la République fédérale d'Allemagne et les Etats-Unis.

Le Bréguet 1150 "Atlantic" est un appareil bi-turbopropulseur à long rayon d'action qui sera utilisé par l'OTAN pour les patrouilles anti-sous-marines.

Ces simulateurs seront construits par le Groupe Simulation et Contrôle sis à Binghampton, New York, de la division Link de la société General Precision. La Division Electronique de la société American Car Foundry, Silver Springs, Maryland, fournira à Link la partie tactique du simulateur.

Les compagnies européennes participant à ce programme en qualité de sous-traitants sont les suivantes : Société d'Electronique et d'Automatisme en France ; Precitronic en République fédérale d'Allemagne ; Audium N.V. et Handelscompagnie N.V. aux Pays-Bas.

Les simulateurs du Bréguet 1150 "Atlantic" permettront l'entraînement en vue de l'exploitation de cet appareil et de ses missions anti-sous-marines pour l'ensemble de l'équipage depuis le décollage pour une mission tactique complète jusqu'au retour.

Ces simulateurs permettront d'assurer non seulement l'entraînement de début sur l'Atlantic mais également de maintenir au niveau d'entraînement souhaitable les pilotes et les équipages.